



# Professionnels de l'immobilier

## PROGRAMME DE FORMATION

### PATHOLOGIE DES BATIMENTS :

### METTRE A JOUR SES CONNAISSANCES

<b>Durée</b>	16 heures de face à face pédagogique
<b>Objectifs de la formation</b>	A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de : Maîtriser les principales causes de pathologies des bâtiments de l'extérieur jusqu'à l'intérieur des parties communes et des logements
<b>Public visé et pré requis</b>	Responsables et gestionnaires de copropriétés et de gestion locative, dont l'activité les amène à côtoyer des bâtiments d'habitation, maisons individuelles ou immeubles de bureaux.
<b>Nombre de participants</b>	10 participants maximum par session
<b>Lieu</b>	Salle de réunion chez le client, ou location de salle de réunion, prévoir un bâtiment extérieur suffisamment proche pour la mise en pratique
<b>Outils, méthodes et supports pédagogiques</b>	Alternance de cours théoriques, d'exercices pratiques et de mises en situation. Utilisation d'un module illustré sur PowerPoint, de films et de photos de situations à risques, Pratique sur site client.
<b>Suivi de l'exécution du programme</b>	Feuilles d'émergences, Déroulé pédagogique comprenant le séquençage et les évaluations réalisées, Attestation de stage remis à chaque participant en fin d'action.
<b>Modalités d'appréciation Des résultats</b>	Test de positionnement au démarrage du stage Exercices pratiques et questionnaires d'évaluation des connaissances sur les domaines abordés réunis si nécessaire dans un livret test, établissement d'un plan d'action personnalisé à l'issue du stage
<b>Modalités d'accès et délais</b>	Eligible au financement OPCO EP, si cotisations à jour. STC FORMATION CONSEIL se charge de faire les démarches de demande de financement auprès de l'OPCO des entreprises de proximité. Demande de financement à réaliser 60 jours minimum avant début de l'action de formation.
<b>Coûts pédagogiques catalogue</b>	1200€ / jour en intra, en inter, voir la convention de formation
<b>Financement</b>	Travailleurs indépendants nous consulter (AGEFICE, FIFPL...)



**Programme détaillé de la formation** **Chapitre 1 : rappeler les principaux désordres pathologiques concernant les locaux, structures, façades et toitures**

- Définition des pathologies
- Responsabilités du professionnel de l'immobilier face aux pathologies
- Différentes altérations du béton armé et des maçonneries,
- Différents mécanismes de rupture
- Fissures des structures en béton armé et des maçonneries
- Tassements et gonflement-retrait des argiles
- Altérations courantes des structures en métal et bois,

**Chapitre 2 : citer les principales solutions selon les types de pathologies extérieures**

- Problèmes d'humidité
- Types de fissures
- Instabilité du sol
- Mouvements de terrain

**Chapitre 3 : citer les principales solutions selon les types de pathologies intérieures**

- Problèmes d'humidité intérieure
- Conséquences de l'humidité
- Moisissures, champignons
- Insectes xylophages

**Chapitre 4 : citer les substances toxiques présentes dans les parties communes et privatives**

- Plomb, amiante
- Isolants (laine de verre/ Laine de roche)
- Radon
- Qualité de l'Air Intérieur (QAI)
- Pollution intérieure
- Monoxyde de carbone, COV

**Chapitre 5 : découvrir l'évolution des réglementations :**

- Logement décent - Logement insalubre
- Loi Energie – Climat et résilience 2021
- Habitat Indigne - Habitat en péril
- LERSD
- Vers l'utilisation de matériaux sains avec l'écoconstruction
- Nouvelle réglementation thermique : RT 2020

**Chapitre 6 : rappeler les opérations de maintenance et d'entretien des principaux équipements techniques :**

- Installations de plomberie sanitaire, de chauffage et de conditionnement d'air, de gaz et de ventilation, installations électriques, équipements de lutte contre l'incendie, ascenseurs, portes et portails automatiques

**Formateur(s)** La formation sera encadrée par Mr Marc RIVET, formateur expérimenté dans la prévention des pathologies et dans les contrôles techniques des bâtiments, et compétent pour dispenser des cours du niveau proposé, grâce à sa formation et à ses expériences professionnelles

**Contact** STC FORMATION CONSEIL 2 allée des Sarthes 24750 Champcevinel  
☎ 0672430943 ✉ [stephaneclidat@gmail.com](mailto:stephaneclidat@gmail.com)



STC FORMATION CONSEIL© 01/2023  
2 Allée des Sarthes 24750 Champcevinel Tel : 06 72 43 09 43  
Direction : [stephaneclidat@gmail.com](mailto:stephaneclidat@gmail.com)  
© STC Formation conseil – Toute reproduction est interdite